

Catalogue de Formations 2026



PRÉSENTATION

Le **Centre de Consultations et de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CCRIAVS)** est une structure de service public, placée sous la responsabilité du Ministère de la Prévention et de la Santé, et rattachée à l'EPS de Ville Evrard, pôle 93G11 (chef de pôle Dr BONNEL). Son équipe est pluridisciplinaire, essentiellement composée de professionnels de la santé mentale.

Cadre réglementaire :

- Circulaire DHOS/DGS/O2/6C n° 2006-168 du 13 avril 2006 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création des centres ressources interrégionaux
- Circulaire DHOS/F2/F3/F1/DSS/A1/2008/264 qui a régionalisé les CRIAVS

Les actions s'adressent à tous professionnels ou toutes institutions, concernés par la problématique des violences sexuelles, notamment dans les champs suivants : Santé, Justice, Socio-Éducatif, Éducation Nationale, Enseignement supérieur, Sécurité publique, etc.

Il s'agit du CRIAVS référent pour les départements suivants :

- **Seine-et-Marne (77)**
- **Seine-Saint-Denis (93)**
- **Val d'Oise (95)**

Les missions sont les suivantes :

- **Formation** : Impulser la formation initiale et développer la formation continue auprès de tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles
- **Recherche** : Encourager, favoriser, initier le développement de nouvelles recherches et réflexions sur l'amélioration de l'évaluation, des traitements, et des suivis des auteurs de violences sexuelles
- **Prévention** : Participer au développement des principes et actions de prévention des violences sexuelles aux niveaux primaires, secondaires, et tertiaires
- **Animation de réseau** : Animer le réseau Santé-Justice, recenser les ressources et les compétences régionales, dans l'objectif d'une collaboration étroite entre acteurs des champs santé, justice, et social
- **Espace expert** : Fournir un espace de réflexion et d'élaboration autour des difficultés inhérentes aux pratiques professionnelles des intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles
- **Documentation** : Mise à disposition des documents de références, des avancées de la recherche, et de l'évolution des connaissances par l'intermédiaire d'une base de données documentaires nationale accessible en ligne

Le CCRIAVS remplit également une mission de **soins**, en proposant des soins spécialisés pour les auteurs de violences sexuelles, majeurs comme mineurs, en articulation avec les soins déjà en place, que le patient soit judiciairisé ou non.

Équipe CCRIAVS Île-de-France Pôle Est :

- Dr Daniel PINÈDE, Psychiatre, Responsable du CCRIAVS
- Dr Sandrine BONNETON, Pédopsychiatre
- Marianne BILLE, Psychologue
- Émilie BOUVRY, Psychologue
- Laurence DABROWSKI, Psychologue
- Nicolas ESTANO, Psychologue
- Sarah GILIBERTO, Psychologue
- Pierre SENTÉ, Psychologue
- Andréa BUNOD, infirmière
- Géraldine LENFANT, Infirmière
- Mélisande LE CORRE, Psychomotricienne
- Aurélie POPAT, Assistante médico-administrative

Nous contacter :

EPS Ville-Evrard

CCRIAVS IdF Pôle Est

202 avenue Jean Jaurès - 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

- Tél. : 01 43 09 31 06
- Mail : criavs-idf-est@epsve.fr

Nos différentes **actions de formation** se retrouvent sur le site internet de l'EPS Ville-Evrard :
<https://www.eps-ville-evrard.fr/offre-de-soins/centre-de-consultations-et-de-ressources-pour-intervenants-aupres-dauteurs-de-violence-sexuelle-ile-de-france-pole-est>

Toute inscription se fait à l'adresse mail suivante : inscriptioncriavs@epsve.fr

Inscription validée uniquement si confirmation par mail du CCRIAVS.

À la fin de la journée de formation, une attestation de présence vous sera transmise. Vous avez à charge de la transmettre à votre structure, si celle-ci vous la demande.
Une fiche d'évaluation est systématiquement proposée aux participants afin de recueillir leurs avis.

Numéro de déclaration d'activité (NDA) organisme de formation : 1193P002593

SOMMAIRE

1. Formations	7
1.1. Formations Initiation	7
1.2. Formations Perfectionnement	14
1.3. Formations <i>Outils</i>	27
1.4. Formations Pratique professionnelle	32
1.5. Demande de formations spécifiques	43
1.6. Diplôme d'université « Violences et santé »	44
2. Ressources cliniques	49
3. Bulletin d'inscription	52

Formation Initiation

Publics : tous professionnels

04/02 et 05/02 ou 18/11 et 19/ 11/2026	Auteurs adultes de violences sexuelles
28/05/2026	Compréhension et accompagnement des enfants avec des comportements sexuels problématiques (CSP), aspect généraux
03/12 et 04/12/2026	Adolescents auteurs de violences sexuelles

Formation Perfectionnement

Publics : professionnels ayant déjà des connaissances de bases

22/01, 19/03, 21/05, 22/06, 28/09, 05/11, 10/12	Analyse de pratiques pour les psychologues accompagnant des adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) et des enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP)
17/02/2026	Les consommateurs de contenus pédopornographiques
31/03, 01/04 et 02/04/2026	Prise en charge des auteurs adultes de violences sexuelles
13/04/2026	Psychopathie, évaluation et incidences médico-légales
08/10/2026	Enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP) et accompagnements thérapeutiques
26/11/2026	La criminalité des femmes

Formation Outils

23 et 24/03/2026	Pratique du groupe thérapeutique : Photo langage et autres outils de médiation
18/05/2026	Outils de médiation : génogramme

Formation Pratique professionnelle

09/03/2026	La pratique d'expert psychologue au pénal Public : psychologues experts, experts en période probatoire aux psychologues, avocat et magistrats
09/04/2026	Conduite de l'entretien éducatif auprès d'adolescents auteurs de violences sexuelles et d'enfants présentant des comportements sexuels problématiques Publics : éducateurs
03/06 et 04/06/2026	Dimension corporelle des violences sexuelles Public : psychomotriciens et étudiants psychomotriciens
30/09/2026	La place de l'infirmier dans la prise en charge des sujets en soins pénalement ordonnés Public : infirmiers et étudiants infirmiers, cadres de santé
09/12/2026	Pratique du secret professionnel et responsabilités Public : tous professionnels

Calendrier des formations

Janvier 2026

22/01, 19/03, 21/05, 22/06,
28/09, 05/11, 10/12

Analyse de pratiques pour les psychologues accompagnant des
adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) et des enfants présentant
des comportements sexuels problématiques (CSP) – **Perfectionnement**

Février 2026

4 et 5/02/2026

Auteurs adultes de violences sexuelles – **Initiation**

17/02/2026

Les consommateurs de contenus pédopornographiques - **Perfectionnement**

Mars 2026

9/03/2026

La pratique d'expert psychologue au pénal - **Pratique Professionnelle**

23 et 24/03/2026

Pratique du groupe thérapeutique : Photo langage et autres outils de médiation - **Outils**

31, 01 et 02/04/2026

Prise en charge des auteurs adultes de violence sexuelles – **Perfectionnement**

Avril 2026

9/04/2026

Conduite de l'entretien éducatif auprès d'adolescents auteurs de violences sexuelles et d'enfants
présentant des comportements sexuels problématiques - **Pratique Professionnelle**

13/04/2026

Psychopathie, évaluation et incidences médico-légales – **Perfectionnement**

Mai 2026

18/05/2026

Outils de médiation : Génogramme – **Outils**

28/05/2026

Compréhension et accompagnement des enfants avec des comportements sexuels problématique (CSP),
aspect généraux – **Initiation**

Juin 2026

3 et 4/06/2026

Dimension corporelle des violences sexuelles - **Pratique Professionnelle**

Septembre 2026

30/09/2026

La place de l'infirmier dans la prise en charge des sujets
en soins pénalement ordonnés - **Pratique Professionnelle**

Octobre 2026

8/10/2026

Enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP) et accompagnements
thérapeutiques - **Perfectionnement**

Novembre 2026

18 et 19/11/2026

Auteurs adultes de violences sexuelles – **Initiation**

26/11/2026

La criminalité des femmes - **Perfectionnement**

Décembre 2026

3 et 4/12/2026

Adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) - **Initiation**

9/12/2026

Pratique du secret professionnel et responsabilités - **Pratique Professionnelle**

1. Formations

1.1. Formations Initiation

Des formations qui permettent de sensibiliser les acteurs de terrain des différents champs concernés, d'enrichir leurs connaissances et de les accompagner dans une réflexion qui a pour but de dépasser leurs appréhensions et d'optimiser leur prise en charge.

« Auteurs Adultes de Violences Sexuelles »

*2 sessions proposées :
Le mercredi 4 et jeudi 5 février 2026
Ou
Le mercredi 18 et jeudi 19 novembre 2026
De 9h15 à 17h00*

Cycle : Formation Initiation

Pour qui ?

Tous professionnels

Objectifs :

- Acquérir des notions sur l'histoire des violences sexuelles et de leurs représentations
- Savoir appréhender le parcours judiciaire des auteurs de violences sexuelles
- Reconnaître les différents types de soins pénalement ordonnés
- Connaître les éléments psychopathologiques qui sous-tendent la clinique des auteurs de violences sexuelles
- Connaître les dispositifs de prise en charge et leurs modalités

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Nicolas ESTANO, psychologue, CCRIAVS
Sarah GILIBERTO, psychologue, CCRIAVS
Dr Daniel PINEDE, psychiatre, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **2 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mercredi 4/02/2026 ou mercredi 18/11/2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Dr Daniel PINEDE	Problématique de la violence sexuelle • Approche historique des violences sexuelles • Représentations sociales de la violence sexuelle
14h00 – 17h00	Sarah GILIBERTO	Approche du cadre juridique • Loi du suivi socio-judiciaire • Obligation et injonction de soins • Rôle, missions du JAP et travail avec les acteurs de terrain • Attente de la justice vis-à-vis de la psychiatrie

Jeudi 5/02/2026 ou jeudi 19/11/2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Nicolas ESTANO	Éléments psychopathologiques • Perversions sexuelles / Perversité • Troubles de la personnalité • Dénî, clivage, passage à l'acte
14h00 – 17h00	Dr Daniel PINEDE	Dispositifs de prise en charge • Orientation des auteurs de violence • Évaluation des auteurs de violence • Spécificités des prises en charge

« Compréhension et accompagnement des enfants avec des comportements sexuels problématiques (CSP), aspect généraux »

Le Jeudi 28 mai 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : formation initiale

Pour qui ?

Tous les professionnels qui accompagnent des mineurs (champs sanitaire, médico-social, scolaire, éducatif, judiciaire)

Objectifs :

- Connaître les aspects généraux concernant les CSP ;
- Situer les CSP par rapport au développement psychoaffectif et cognitif de l'enfant ;
- Envisager comment l'acte sexuel fait symptôme et sens chez l'enfant dans sa famille, mais aussi au sein du groupe de pairs et/ou de l'institution ;
- CSP au sein des fratries et des institutions
- Entre savoir, savoir-faire, savoir être : enjeux de la prévention dans les lieux d'accueil collectifs et outils de médiation
- Recours au tiers et appuis cliniques proposés par le CCRIAVS : intérêts et limites
- Enjeu de protection de l'enfance

Responsable de la formation : Docteur Sandrine BONNETON

Intervenants :

Dr Sandrine BONNETON, Pédopsychiatre, CCRIAVS
Mme Marianne BILLE, psychologue clinicienne, CCRIAVS
Mme Laurence DABROWSKI, psychologue clinicienne, CCRIAVS
Mme Mélisande LE CORRE, psychomotricienne, CCRIAVS
Mme Géraldine LENFANT, Infirmière, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Le jeudi 28 mai 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h30	Sandrine BONNETON Mélisande LE CORRE Géraldine LENFANT	• Représentations des CSP • Définitions et données épidémiologiques • Présentation du CCRIAVS • CSP : développement psycho-affectif et psychomoteur • CSP et troubles psychiatriques • Prévention : enjeux dans les institutions et outils de médiation • Protection de l'enfance : enfant en danger, que faire ?
14h-17h	Marianne BILLE Laurence DABROWSKI	• Clinique de l'agir sexuel chez l'enfant, apports des approches psychanalytique, systémique et institutionnelle • Comment et pourquoi recourir à un CRIAVS dans ces situations ?

Les présentations par les différents membres de l'équipe s'appuieront sur leur pratique au sein du CCRIAVS. Les participants seront sollicités tout au long des deux journées à rapporter des situations et leurs questionnements en rapport avec la thématique.

« Adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) »

Les Jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Initiation

Pour qui ?

Tous les professionnels qui exercent auprès de mineurs (champs sanitaire, médico-social, scolaire, éducatif, judiciaire)

Objectifs :

- Connaître les aspects généraux concernant les violences sexuelles et les AAVS ;
- Acquérir des repères cliniques et psychopathologiques concernant les AAVS ;
- Comprendre les différents axes de prise en charge des adolescents AVS et leur articulation ;
- Favoriser l'inter-contenance : maillage et travail partenarial ;
- Enjeux de prévention et outils de médiation ;
- Recours au tiers et appuis cliniques proposés par le CCRIAVS : intérêts et limites.

Responsable de la formation : Docteur Sandrine BONNETON

Intervenants :

Dr Sandrine BONNETON, Pédopsychiatre, CCRIAVS
Mme Marianne BILLE, psychologue clinicienne, CCRIAVS
Mme Laurence DABROWSKI, psychologue clinicienne, CCRIAVS
Mme Mélisande LE CORRE, psychomotricienne, CCRIAVS
Mme Géraldine LENFANT, Infirmière, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **2 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Jeudi 3 décembre 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Sandrine BONNETON Marianne BILLE Mélisande LE CORRE	• Représentations des AAVS, données épidémiologiques • Présentation du CCRIAVS et des parcours des AAVS • AAVS et contexte familial • Incestes adelphiques • Développement psychomoteur • Transformations psychocorporelles à l'adolescence • Enjeux corporels dans la prise en charge des soins psychomoteur et médiations corporelles

Vendredi 4 décembre 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Sandrine BONNETON Laurence DABROWSKI Géraldine LENFANT	• Clinique de l'agir sexuel et de la violence à l'adolescence, apports des approches psychanalytique et institutionnelle • Suivi individuel/ groupal • Articulation mission d'appui auprès des professionnels et suivi thérapeutique des AAVS • Réseau et enjeu du travail partenarial • Enjeux de prévention • Outils de médiation • Postures professionnelles : entre savoir, savoir être, savoir faire

Les présentations par les différents membres de l'équipe s'appuieront sur leur pratique au sein du CCRIAVS. Les participants seront sollicités tout au long des deux journées à rapporter des situations, des questionnements en rapport avec la thématique.

1.2. Formations Perfectionnement

Des formations qui permettent d'approfondir certaines notions et de confronter différentes expériences professionnelles. Elles sont recommandées pour les professionnels qui ont déjà suivi des formations initiation ou qui accompagnent des auteurs de violences sexuelles dans leur pratique professionnelle.

« Analyse de pratiques pour les psychologues accompagnant des adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) et des enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP) »

Les 22 janvier, 19 mars, 21 mai, 22 juin, 28 septembre, 5 novembre, 10 décembre 2026

Cycle : Formation Perfectionnement

Pour qui ?

Tous les psychologues qui exercent dans des structures de l'ASE, de la PJJ, de l'Associatif, et des structures de soin, qui souhaitent interroger la clinique des AAVS et/ou des enfants présentant des CSP.

Les participants seront sollicités tout au long de l'année à partager et à questionner leur pratique en rapport avec la thématique.

Il s'agit d'un séminaire d'analyse des pratiques impliquant une présence obligatoire aux 7 séances proposées.

Objectifs - à partir de situations exposées par les participants :

- Soutenir une réflexion théorico-clinique sur cette problématique spécifique ;
- Envisager comment l'acte sexuel fait symptôme et sens chez l'enfant, l'adolescent, et sa famille, mais aussi au sein du groupe de pairs et de l'institution ;
- Soutenir une réflexion autour de l'inter-contenance permettant la mise en cohérence et l'articulation des champs éducatif, judiciaire et sanitaire ;
- Identifier les leviers/obstacles, les ressources et les pistes d'amélioration dans la prise en charge des AAVS et des enfants avec des CSP.
- Spécificités des missions du psychologue dans la prise en charge des AVS (temporalité, articulation avec les partenaires de soin) et dans leurs missions institutionnelles.

Responsable de la formation : Docteur Sandrine BONNETON

Intervenants :

Mme Marianne BILLE, psychologue clinicienne, CCRIAVS

Mme Laurence DABROWSKI, psychologue clinicienne, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Entretien téléphonique avec Mesdames Bille et Dabrowski
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **7 demi-journées** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

La formation sera animée par Mme Marianne Bille et Mme Laurence Dabrowski psychologues cliniciennes qui ont travaillé dans différentes structures PJJ avant de rejoindre le CCRIAVS.

« Les consommateurs de contenus pédopornographiques »

Le mardi 17 février 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Perfectionnement

Pour qui ?

Les professionnels prenant en charge des auteurs de violences sexuelles

Les professionnels soignants, de la justice, des champs sociaux ayant suivi une formation Initiation

Objectifs :

- Construire une représentation plus objective des consommateurs de contenus pédopornographiques
- Appréhender la distinction entre les différents profils de consommateurs de contenus pédopornographiques
- Savoir identifier les différents éléments permettant d'appréhender le risque d'un passage à l'acte sur un.e mineur.e
- Connaître les indications et les différentes prises en charge possibles

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Sarah GILIBERTO, Psychologue Clinicienne, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mardi 17 février 2026		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h30	Sarah GILIBERTO	• Pédocriminalité et consommateurs de contenus pédopornographiques • Quelques données chiffrées et éléments de criminologie • Analyse des contenus pédopornographiques • Les différents profils de consommateurs de contenus pédopornographiques
14h00 – 17h00	Sarah GILIBERTO	• Le risque de récidive • De la consommation de contenu pédopornographique à l'agression sexuelle sur mineur.e : facteurs de risque • Evolution des pratiques en termes de consommation de contenus pédopornographiques • Prise en charge des consommateurs de contenus pédopornographiques

« Prise en charge des auteurs adultes de violences sexuelles »

Mardi 31 mars, Mercredi 1 avril et Jeudi 2 avril 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Perfectionnement

Pour qui ?

Les professionnels prenant en charge des auteurs de violences sexuelles

Les professionnels soignants, de la justice, des champs sociaux et médico-sociaux ayant suivi une formation Initiation

Objectifs :

- Appréhender les différentes modalités de prises en charge des AVS adultes
- Savoir identifier les différents intervenants autour des AVS adultes
- Connaître les indications, apports et limites des différentes prises en charge possibles
- Savoir développer la complémentarité des prises en charge possibles pour les AVS adultes
- Construire un parcours de soins pour AVS adultes

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Dr Marie BOUYSSY, Psychiatre, Médecin légiste, UMJ Créteil

Mme Mathilde RIFFORT, Psychologue, SPIP 93

Mme Caroline LEGENDRE-BOULAY, Psychologue

Dr Daniel PINÈDE, Psychiatre, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **3 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mardi 31 mars 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
10h00 – 12h00	Caroline LEGENDRE-BOULAY	Modalités de prise en charge des AVS en détention
14h00 – 17h00	Caroline LEGENDRE-BOULAY	Approches groupales et médiations • Prises en charge groupales • Intérêt des médiations

Mercredi 1 avril 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Mathilde RIFFORT	Modalités de prise en charge et d'accompagnement par le SPIP • Spécificités de l'accompagnement des AICS • Rôle du CPIP et articulation avec les soignants
14h00 – 17h00	Dr Daniel PINEDE	Traitements médicamenteux des AVS • Hormonothérapies • Psychotropes

Jeudi 2 avril 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Dr Daniel PINEDE	Approches en thérapie cognitive et comportementale • Interventions cognitives et comportementales • Outils de réhabilitation
14h00 – 17h00	Dr Marie BOUYSSY	Parcours de soins des AVS • Modalités d'évaluation du parcours de soins

« Psychopathie, évaluation et incidences médico-légales »

Le lundi 13 avril 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Perfectionnement

Pour qui ?

Les professionnels prenant en charge des auteurs de violences sexuelles

Les professionnels soignants, de la justice, des champs sociaux ayant suivi une formation Initiation

Objectifs :

- Appréhender la distinction entre le trouble de personnalité antisociale et la psychopathie
- Savoir identifier les différents éléments permettant d'objectiver la psychopathie chez un individu
- Connaître un outil permettant le diagnostic
- Connaître les indications et les différentes prises en charge possibles
- Intrication entre psychopathie et actes médico-légaux

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Nicolas ESTANO, Psychologue Clinicien, CCRIAVS, Expert Près la CA de Paris

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Lundi 13 avril 2026		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Nicolas ESTANO	Historique de la notion, distinction entre personnalité antisociale et psychopathie • Historique de la notion • Caractéristique de la psychopathie • Présentation de la PCL-R
14h00 – 17h00	Nicolas ESTANO	Corrélation entre psychopathie et passages à l'acte • Psychopathie et type de passages à l'acte violents • Possibilités de prise en charge

« Enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP) et accompagnements thérapeutiques »

Le jeudi 8 octobre 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Perfectionnement

Pour qui ?

Tous les professionnels soignants qui accompagnent des mineurs dans le champ sanitaire et médico-social

Personnes qui ont déjà assisté au cycle de formation initiale

Objectifs :

- Envisager comment l'acte sexuel fait symptôme et sens chez l'enfant dans sa famille, mais aussi au sein du groupe de pairs et/ou de l'institution
- Connaître les enjeux cliniques et psychothérapiques
- Comprendre les CSP au regard du développement psychomoteur
- Connaître les enjeux corporels des CSP
- Appréhender les enjeux de la prévention dans les lieux d'accueil collectifs et les outils de médiation

Responsable de la formation : Docteur Sandrine BONNETON

Intervenants :

- Dr Sandrine BONNETON, pédopsychiatre, CCRIAVS
- Mme Marianne BILLE, psychologue clinicienne, CCRIAVS
- Mme Laurence DABROWSKI, psychologue clinicienne, CCRIAVS
- Mme Mélisande LE CORRE, psychomotricienne, CCRIAVS
- Mme Andréa BUNOD, infirmière, CCRIAVS
- Mme Géraldine LENFANT, infirmière, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour**/ Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Le jeudi 8 octobre 2026		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h30	Sandrine BONNETON Marianne BILLE Laurence DABROWSKI Mélisande LE CORRE	- Reprises des éléments de la formation initiale - Vignettes cliniques : suivis et processus de changement
14h00-17h00	Sandrine BONNETON Marianne BILLE Laurence DABROWSKI Mélisande LE CORRE Andréa BUNOD Géraldine LENFANT	- Retour sur la mise en place d'accompagnements à partir d'outils de médiation - Ateliers : élaboration collective à partir de situations des participants, définir ce qui fait problème et identifier les leviers d'action

Les présentations par les différents membres de l'équipe s'appuieront sur leur pratique au sein du CCRIAVS. Lors de l'inscription à la formation, il sera demandé aux participants de venir avec au moins une situation en rapport avec la thématique qu'ils seront amené à partager et discuter avec le groupe.

« La criminalité des femmes »

Le Jeudi 26 novembre 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Perfectionnement

Pour qui ?

Les professionnels prenant en charge des auteurs de violences sexuelles

Les professionnels des champs sanitaires, de la justice et sociaux ayant préalablement suivi une formation Initiation.

Objectifs :

Obtenir des données statistiques générales et criminologique sur ce phénomène

Déconstruction des représentations sociales de ce phénomène

Appréhender les caractéristiques et profils des femmes auteures au moyen de vignettes cliniques et leurs particularités (violences physiques, sexuelles et extrémistes)

Spécificité de l'évaluation

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Emilie BOUVRY, Psychologue Clinicienne, CCRIAVS

Nicolas ESTANO, Psychologue Clinicien, CCRIAVS, Expert Près la CA de PARIS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS à inscriptioncriavs@epsve.fr
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Jeudi 26 novembre 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h30	Emilie BOUVRY Nicolas ESTANO	- Données statistiques générales - Introduction criminologique - Violences intrafamiliales - Vignettes cliniques
14h00 – 17h00	Emile BOUVRY Nicolas ESTANO	- Violences extrafamiliales - Vignettes cliniques - Spécificité de ces profils.

1.3. Formations Outils

Des formations qui fournissent des outils pratiques à utiliser dans les prises en charge.

« Pratique du groupe thérapeutique : Photo langage et autres outils de médiation »

Le lundi 23 et mardi 24 mars 2026

De 9h30 à 17h00

Cycle : Formation Outils

Pour qui ? Tous professionnels

Objectifs :

- Présenter les principes théoriques et pratiques du travail de groupe en apportant une réflexion sur le dispositif nécessaire à la construction et constitution de groupes thérapeutiques, en amont de leur mise en place
- Présenter les outils de médiation suivants :
 - Le Photo Langage
 - Le journal récréatif
 - Le chapeau
 - Le trait de caractère
 - Le vilebrequin
 - Etc.
- Identifier les situations et objectifs professionnels permettant une utilisation pertinente de ces outils
- Travailler en groupe, par le recours à ces outils, l'histoire personnelle du sujet, le passage à l'acte, s'il y a, et la dimension émotionnelle

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Émilie BOUVRY, psychologue, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **2 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Lundi 23 mars 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h30 – 17h00	Emilie BOUVRY	Principes théoriques et pratiques du travail de groupe • Quel cadre ? • Comment / pour qui ? • Quelles thématiques / quelles pathologies ? • Quels intérêts / Quels inconvénients ? • Place du thérapeute ? Contenance institutionnelle Création un groupe de psychothérapie analytique dans une institution

Mardi 24 mars 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h30 – 17h00	Emilie BOUVRY	Photo Langage • Présentation de l'outil • Matériel : les photos, les règles et le déroulement • Mise en situation • Cadres d'utilisation de l'outil • Objectifs, indications, précautions d'utilisation • Positionnement professionnel et rôle de l'animateur Autres outils • Le journal récréatif • Le chapeau • Le trait de caractère • Le vilebrequin • Etc.

« Outil de médiation : génogramme »

Lundi 18 mai 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Outils

Pour qui ? Tous professionnels

Objectifs :

- Fournir aux personnels soignants un outil permettant une approche médiatisée : le Génogramme
- Travailler la dimension transgénérationnelle de la violence

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Marianne BILLE, psychologue, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Lundi 18 mai 2026		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Marianne BILLE	Génogramme • Présentation de l'outil • À partir de cas concrets, apprendre à repérer dans la structure familiale du sujet : ○ les relations, filiations et ruptures présentes dans son histoire ○ les situations de vulnérabilité et les répétitions transgénérationnelles

1.4. Formations Pratique professionnelle

Des formations positionnées dans une pratique professionnelle précise et qui abordent les aspects pragmatiques de ces prises en charge.

« La pratique d'expert psychologue au pénal »

Le lundi 9 mars 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Pratique professionnelle

Pour qui ?

Les psychologues experts, les experts en période probatoire ou en cours d'inscription sur les listes de la Cour d'Appel, avocats et magistrats

Objectifs :

- Connaître les grands principes de l'expertise :
 - Organisation du système judiciaire
 - Historique de l'expertise psychologique
 - Brève distinction « Civil » / « Pénal »
 - Modalités d'inscription / Obligations de l'expert
- Confronter son expérience de la pratique expertale :
 - Présentation d'une pratique expertale
 - Présentation d'outils utilisables
 - Nécessité de formations
 - Préparation aux Assises
- Savoir échanger autour de situations « complexes »

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Nicolas ESTANO, psychologue, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Lundi 9 mars 2026		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Nicolas ESTANO	Principes généraux de l'expertise • Organisation du système judiciaire, distinction civil / pénal • Historique de l'expertise, modalités d'inscription / obligations
14h00 – 17h00	Nicolas ESTANO	L'expertise psychologique au Pénal : retour d'expérience • Présentation d'une pratique, outils utilisés • Préparation aux Assises • Échanges autour de cas complexes

« Conduite de l'entretien éducatif auprès d'adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) et d'enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP) »

Le jeudi 9 avril 2025

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Pratique professionnelle

Pour qui ?

Tous les éducateurs qui exercent dans des structures de l'ASE, de la PJJ, de l'Associatif, qui souhaitent travailler les techniques d'entretiens spécifiques aux AAVS et aux enfants présentant des CSP.

Objectifs - à partir de situations proposées par les formatrices et les participants :

- Posture professionnelle avec les AAVS et CSP
- Contextes et Techniques d'entretien (cadre institutionnel, objectifs, outils)
- Travailler avec la non demande et les résistances (déli clivage...)

Responsable de la formation : Docteur Sandrine BONNETON, Pédiopsychiatre

Intervenants :

Mme Marianne BILLE, psychologue clinicienne, thérapeute familiale systémicienne.

Mme Laurence DABROWSKI, psychologue clinicienne, psychanalyste.

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Entretien téléphonique avec Mesdames Bille et Dabrowski
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

La formation sera animée par Mme Marianne BILLE et Mme Laurence DABROWSKI psychologues cliniciennes qui ont travaillé dans différentes structures PJJ avant de rejoindre le CCRIAVS.

Programme :

Jeudi 9 avril 2026		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Melisande LE CORRE	• Approche psychomotricienne de la communication non verbal auprès des auteurs de violences sexuelles
14h00 – 17h00	Marianne BILLE Laurence DABROWSKI	• Notions sur les spécificités des auteurs de violences sexuelles et des enfants présentant des CSP • Fonctionnement individuel, dynamique intrafamiliale, institution • Positionnement professionnel • Illustrations cliniques et conduite d'entretien

« Dimension corporelle des violences sexuelles »

Le mercredi 3 juin et le jeudi 4 juin 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Pratique professionnelle

Pour qui ?

Les psychomotriciens et étudiants psychomotriciens

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Objectifs :

- Définir les violences sexuelles
- Comprendre les enjeux corporels et psychocorporels dans les violences sexuelles
- Repérer les troubles des fonctions psychomotrices chez les patients auteurs de violences sexuelles
- Penser une proposition de soin pour ces patients au moyen de techniques psychomotrices
- Analyser des situations cliniques et/ou institutionnelles rencontrées

Intervenants :

Mélanie LE CORRE, psychomotricienne, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **2 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mercredi 3 juin 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Mélanie LE CORRE	• Définition de la violence • Définition des violences sexuelles au regard du développement psychomoteur
14h00-17h00	Mélanie LE CORRE	• La dimension corporelle dans les violences sexuelles : - Repérage - Compréhension - Evaluation des fonctions psychomotrices en jeu et identification des troubles psychocorporels

Jeudi 4 juin 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Mélanie LE CORRE	• Le projet de soin : - Approche relationnelle spécifique - Approche clinique spécifique - Techniques psychomotrices
14h00-17h00	Mélanie LE CORRE	• Partage d'expérience et échanges cliniques

« La place de l'infirmier dans la prise en charge des sujets en soins pénalement ordonnés »

Le mercredi 30 septembre 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Pratique professionnelle

Pour qui ?

Les infirmier(e)s et élèves infirmier(e)s

Objectifs :

- Connaître le cadre législatif des soins pénalement ordonnés
- Aborder la question de l'accueil infirmier des Personnes placées sous main de justice
- Présenter les prises en charge pouvant être proposées à des sujets en Soins Pénalement Ordonnés
- Identifier les difficultés rencontrées dans ce type de prise en charge

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Andréa BUNOD, infirmière, CCRIAVS
Géraldine LENFANT, infirmière, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mercredi 30 septembre 2026

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Andréa BUNOD Géraldine LENFANT	• Violences sexuelles, définitions, données chiffrées. • Présentation du cadre législatif dans lequel se situent les soins pénalement ordonnés : obligation de soins / injonction de soins / injonction thérapeutique
14h00 – 17h00	Andréa BUNOD Géraldine LENFANT	• Présentation de la prise en charge infirmière au CCRIAVS ○ Accueil infirmier ○ Évaluation avec psychiatre / psychologue ○ Thérapies de groupe ○ Entretiens individuels • Échange de pratique / Dialogue autour des difficultés de cette prise en charge • Analyse de cas concrets

« Pratique du secret professionnel et responsabilités »

Le mercredi 9 décembre 2026

De 9h15 à 17h00

Cycle : Formation Pratique professionnelle

Pour qui ?

Tous professionnels

Objectifs :

- Connaître le cadre légal et réglementaire lié à la pratique du secret professionnel
- Identifier les situations impliquant une dérogation aux règles du secret professionnel
- Savoir s'interroger sur les situations de partage d'informations
- Identifier les situations de prise en charge d'AVS impliquant des questionnements sur le secret professionnel
- Appréhender les enjeux éthiques et cliniques autour du secret
- Savoir élaborer une réflexion adaptée sur les situations complexes rencontrées

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Dr Daniel PINÈDE, psychiatre, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- NDA : 1193P002593
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente

202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mercredi 9 décembre 2026		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Dr Daniel PINÈDE	Cadre législatif et réglementaire Les dérogations Le partage d'informations
14h00 – 17h00	Dr Daniel PINÈDE	Comment concilier obligation de secret et partenariat Comment pratiquer dans des situations complexes

1.5. Demande de formations spécifiques

Professionnels de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et du Val d'Oise ?

L'équipe du CCRIAVS peut intervenir dans votre structure pour construire, avec vous, une formation au plus près de vos attentes et besoins.

Pour cela, merci de nous adresser votre demande à :

EPS Ville-Evrard
CCRIAVS IdF Pôle Est
202 avenue Jean Jaurès - 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

- Tél. : 01 43 09 31 06
- Mail : criavs-idf-est@epsve.fr

1.6. Diplôme d'université « Violences et santé »

Le CCRIAVS est partenaire d'un Diplôme d'Université, créé en 2021, à l'Université Paris Sorbonne Nord, intitulé :

Violences et santé : Accueil et accompagnement des victimes et des auteurs de violences

A destination de l'ensemble des professionnels intéressés par les problématiques de violences et santé, ce DU en 1 an, est organisé en lien avec le Pr Chariot, professeur de médecine légale auprès de l'Université Paris Sorbonne Nord, et en partenariat avec l'Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale (APCARS) et le Barreau de Seine-Saint-Denis.

Plus d'informations et modalités d'inscription sur la plaquette ci-après.

DU **VIOLENCES ET SANTÉ**

Accueil et accompagnement des victimes et des auteurs de violences

FORMATION
INITIALE
FORMATION
CONTINUE

Étudier
à **USPN**

www.sorbonne-paris-nord.fr #USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

**CAMPUS
CONDORCET**
PARIS - ARRONVILLIERS

A-S-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

UFR **SMBH**

Santé,
Médecine
et Biologie
Humaine

OBJECTIFS

La médecine légale est centrée sur l'examen des victimes et des auteurs d'infractions, elle est aussi tournée vers les personnes en situation de précarité et de souffrance sociale. Un facteur commun à de nombreux champs disciplinaires de la médecine légale est leur lien avec les situations de violence, ce qui a fait définir la médecine légale comme médecine des situations de violence.

L'objectif de la formation réside dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives à la compréhension des situations de violence et leur approche pratique dans un parcours de soins.

La formation abordera les domaines suivants :

- Approche historique et culturelle des questions de violences
- Information, consentement et secret professionnel appliqués aux situations de violence, rédaction des certificats dans les situations de violence
- Droit pénal et droit des situations de violence
- Rôle des professionnels de santé et place de la médecine légale dans le repérage des situations de violences
- L'auteur de violences – criminologie
- Caractérisation et compréhension des situations de violences, pratiques addictives et violences infligées ou subies
- Accueil et accompagnement des personnes victimes
- Psychotraumatologie.

COMPÉTENCES VISÉES

Au titre des connaissances et compétences de la prise en charge médicale, psychologique et juridique des victimes et auteurs de violences, il s'agira pour les stagiaires :

- **d'acquérir la connaissance des cadres juridiques** dans lesquels s'inscrivent les personnes victimes ou auteurs de violences et d'identifier les interlocuteurs obligés ou occasionnels de leur parcours de soins ou leur parcours judiciaire
- **développer les capacités de repérage** des situations cruciales dans le champ des violences
- **acquérir les bonnes pratiques de transmission** de l'information orale et écrite entre l'intervenant professionnel ou associatif et la personne concernée par les situations de violence ; acquérir également les modalités de recueil du consentement aux soins
- **se familiariser avec la rédaction** des certificats et attestations à usage judiciaire potentiel ou annoncé, les bonnes pratiques en la matière et les formulations et termes à éviter et ceux au contraire, à privilégier
- **maîtriser les circuits entre les associations** d'aide aux victimes, points d'accès au droit, travailleurs sociaux, structures de soins générales ou spécialisées, services de police et de justice
- **savoir identifier les conséquences psychiques** des situations de violence et connaître les indications et les modalités pratiques de recours aux structures d'accueil dans le domaine du psychotraumatisme.

POURSUITE D'ÉTUDES / DÉBOUCHÉS

-  **Pour les stagiaires de formation continue** : permettre une spécialisation dans le champ des situations de violences
-  **Pour les stagiaires de formation initiale** : permettre une orientation dans le champ des situations de violences

ORGANISATION DE LA FORMATION

119 heures d'enseignement théorique, sur 1 an
(mutualisées avec le master 2 de médecine légale et médecine sociale)
4 modules d'enseignement composés de 20 séminaires (sur 20 jours, les lundis et mardis),
en présentiel sur le campus de Bobigny.

Modalités d'enseignement : présentation théorique, accompagnée de références bibliographiques ou de supports informatiques.

Contrôle des connaissances :

- une épreuve écrite par unité d'enseignement
- rédaction d'un mémoire avec soutenance
- stage d'observation (facultatif) :
20 heures, dans une unité médico-judiciaire.



UE1

Médecine légale, information,
consentement et secret professionnel

UE2

L'auteur de violences - Droit pénal,
droit des situations de violence

UE3

Situations de violences - Accompagnement
des personnes victimes

UE4

Psychotraumatologie

CONDITIONS D'ADMISSION

- **En formation continue** : médecins, sages-femmes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, sociologues de la violence ou de la santé, anthropologues, juristes, avocats, magistrats, policiers, intervenants associatifs
- **En formation initiale** : internes en médecine, étudiants en maïeutique, étudiants en psychologie, intervenants associatifs

POUR PLUS D'INFORMATIONS

● **Vie étudiante, frais d'inscription, ... :**

smbh.univ-paris13.fr/fr/formations/autres-formations/du-diu/item/323-du-violences-et-santé---accueil-et-accompagnement-des-victimes-et-des-auteurs-de-violences.html

CONTACTS ET ACCÈS

Responsable de la formation, Pr Patrick CHARLOT : patrick.chariot@aphp.fr
Pour les candidatures, Mme Monia Costa : dpc-cedip@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite)
direction « Faculté de médecine ».

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

Transports en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtilières.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.

2. Ressources cliniques

Professionnels de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et du Val d'Oise ?

À votre demande, l'équipe du CCRIAVS Île-de-France Pôle Est peut vous recevoir ou bien se déplacer dans votre institution, pour échanger ensemble **sur une situation complexe qui vous questionne.**

Pour cela, vous pouvez nous adresser un mail (criavs-idf-est@epsve.fr) expliquant votre demande et remplir la fiche ci-après :

Demande d'appui aux professionnels

Les CRIAVS proposent des appuis cliniques et des formations à tous les professionnels intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles ou d'enfants présentant des comportements sexuels problématiques.

Lors des appuis, il s'agit de réunir les professionnels engagés autour d'une situation en particulier, de permettre un espace de réflexions et l'élaborations qui a pour objectif l'amélioration de la prise en charge. La place des soins sera tout particulièrement discutée lors de ces échanges dont l'objectif est l'amélioration de la prise en charge des personnes concernées.

- Compléter la demande ci-dessous et l'adresser par mail au : criavs-idf-est@epsve.fr
- Après réception de votre demande, notre équipe vous proposera des dates de rencontre

Identification de la structure et des correspondants demandant un appui

Nom de la structure ou de l'unité :

Coordonnées (tel, mail) du responsable de l'unité ou structure :

Tel : ____/____/____/____/____ Mail :@.....

Présence requise pour l'appui ☐ oui ☐ non

Présence d'un.e psychologue sur la structure ☐ oui ☐ non

Si oui, nom et coordonnées (tel, mail) et **présence requise** pour l'appui :

Coordonnées des professionnels référents : **Présence requise** pour l'appui

- Mail :@.....

- Mail :@.....

- Mail@.....

Soins engagés ☐ oui ☐ non si oui quelle institution :

Depuis le :

Description de la situation

Date de la demande :

Attentes quant à cette rencontre avec les professionnels du CCRIAVS Île-de-France Est

Identification des institutions et partenaires déjà engagés dans l'accompagnement

Ex. : PJJ, ASE, SPIP, Association de réinsertion sociale, CMP, professionnels libéraux...

La présence des partenaires engagés est souhaitable lors de cet appui. Le responsable de l'unité s'engage à contacter les partenaires ci-dessous pour l'appui.

1. Nom de l'unité ou structure et coordonnées du responsable :

.....

Coordonnées des professionnels référents :

-

-

Présence d'un.e psychologue sur la structure ☐ oui ☐ non

Si oui, nom et coordonnées :

2. Nom de l'unité ou structure et coordonnées du responsable :

.....

Coordonnées des professionnels référents :

-

-

Présence d'un.e psychologue sur la structure ☐ oui ☐ non

Si oui, nom et coordonnées :

3. Autres

.....

.....

3. Bulletin d'inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation :

Date de la formation :

NOM : Prénom :

Fonction :

Dénomination et Adresse Professionnelle :

.....
.....
.....

☎ : __ / __ / __ / __ / __ / *

✉ :@.....

Motivations pour cette formation :

.....
.....

Merci de bien vouloir transmettre votre bulletin d'inscription par email : inscriptioncriavs@epsve.fr

Attention : Toute Inscription est validée uniquement si confirmation par Email du CCRIAVS.

L'inscription est obligatoire auprès de la Formation Permanente de votre établissement, à qui sera envoyée une attestation de non présence en cas d'absence non excusée.

Nous restons joignables par téléphone au 01.43.09.31.06 pour tout compléments d'informations.

N°* N° de portable afin de contacter directement les personnes en cas de changement. N° non communiqué.